

Régénération des prairies après dégâts des campagnols

Guide pratique

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CANTAL



Janvier 2022

Après une pullulation de campagnols terrestres (rats taupiers), la végétation des prairies est partiellement voire totalement détruite. Le niveau des dégâts dépend de la durée et de l'intensité de la pullulation mais également de la « résistance » de la prairie à faire face aux campagnols.

Commencer par faire un état des lieux

Il concerne à la fois les densités de campagnols encore présentes et le niveau de dégradation des prairies. Afin d'adapter les moyens à mobiliser, il est important de se situer par rapport au cycle de pullulation des campagnols. En effet, investir dans un semis de prairie alors que les campagnols sont toujours présents, c'est prendre le risque de devoir tout recommencer 6 mois plus tard.



1 - Comment se situer par rapport au cycle de pullulation ?

Il est très difficile de prévoir l'évolution des dégâts dans les prochains mois :

- **S'il n'y a pas de manifestations fraîches en surface** (avant ou après avoir arasé les monticules), des observations peuvent permettre de confirmer la fin probable de la pullulation. Pour cela, il est possible de mettre en place quelques pièges, d'ouvrir des galeries pour forcer les derniers rongeurs à être actifs, d'observer l'activité des prédateurs (chat, renard, rapace, hermine...) ou de constater le retour de la taupe dans les parcelles.

Si l'absence des campagnols est confirmée, les chances de réussite du sur-semis ou re-semis augmentent dans le temps. Il est possible d'envisager l'implantation d'espèces pérennes (voir choix des espèces en dernière page).



- **Si on se situe en pleine phase d'augmentation des dégâts** (cf. observations FDGDON), un sur-semis peut être réalisé pour sauver la récolte. Dans ce cas, il est conseillé de limiter le coût de l'investissement par l'achat de graines bon marché et à implantation rapide car il y a de fortes chances de devoir refaire le semis au printemps suivant (mélange à base de Ray-grass : RGI alternatif, RGH par exemple sous couvert de 80 kg/ha d'avoine de printemps).

Chercher à éliminer les campagnols encore présents dans les prairies reste dans tous les cas un critère de réussite du sur-semis.

2 - Comment apprécier l'état de dégradation des prairies ?

L'importance des dégâts s'évalue avec la **Note d'enherbement** qui va de 0 (pas d'herbe du tout) à 5 (100 % d'herbe). Le principe est de délimiter un cadre (environ 5 sur 10 m), de mettre une note d'enherbement et de répéter l'observation plusieurs fois dans la parcelle pour en faire la moyenne.



Note enherbement : 4
Herbe = 80 %
Terre = 20 %



Note enherbement : 3
Herbe = 60 %
Terre = 40 %



Note enherbement : 2
Herbe = 40 %
Terre = 60 %



Note enherbement : 1
Herbe = 20 %
Terre = 80 %

Importance des dégâts	Marche à suivre
Dégâts faibles, uniformément répartis (note enherbement 4 à 5)	Pas de semis En présence de monticules, égaliser et rouler avec un rouleau suffisamment lourd lorsque la surface du sol est ressuyée. Fertilisation azotée.
Dégâts faibles à moyens, localisés par taches (note enherbement 3)	Sur-semis localisé sur les endroits les plus touchés.
Dégâts moyens à élevés, uniformément répartis (note enherbement 2 à 3)	Sur-semis généralisé
Dégâts élevés (note enherbement 0 à 1)	Re-semis ou sur-semis généralisé avec travail superficiel du sol

Conseils pour le sur-semis et le re-semis des prairies

Les étapes du sur-semis

L'opération consiste à semer des graines dans les espaces laissés libres sans destruction de l'ancienne prairie. Quand les conditions de terrain sont difficiles (humidité, altitude, faible niveau de fertilité), le sur-semis est préférable au re-semis car il préserve les graminées et légumineuses déjà en place et adaptées au milieu.

1 - Égaliser le terrain :

passage de la herse à prairie sur un sol bien ressuyé. Le but est de faire de la terre fine en surface, d'agrandir légèrement les trous pour limiter la concurrence de la prairie en place sur la jeune prairie.

2 - Le sur-semis :

il peut être réalisé avec un semoir spécialisé prairie, une herse étrille équipée d'un distributeur ou à défaut un semoir à céréales.

Pour ce dernier, le semis peut se faire en ligne ou avec les éléments semeurs relevés pour une meilleure répartition des graines à la surface du sol.

Pour un semis à la volée, l'épandeur à engrais peut également être utilisé, mais le réglage est souvent délicat. Dans tous les cas, les graines doivent se trouver positionnées dans le premier centimètre du sol pour avoir une levée rapide et homogène (densité : 25-30 kg/ha sur prairie très dégradée).



3 - Rouler après le semis :

rouler systématiquement même si le semoir est déjà équipé d'un rouleau.

4 - Une première coupe précoce :

elle permet de limiter le développement des espèces concurrentes et favorise le tallage des graminées.

5 - Fertilisation azotée :

pour un sur-semis de printemps, attendre la levée de la jeune prairie pour apporter 30 à 40 UN. Ce premier apport d'azote peut se faire après une première fauche précoce.

Les étapes du re-semis

Dans ce cas, l'ancien couvert est détruit mécaniquement par exemple.

1 - Travailler la couche superficielle du sol :

le travail du sol (réalisé avec un rotavator, cover-crop,...), par temps sec, doit permettre de préparer un lit de semence régulier. Le labour peut être envisagé pour enfouir de grosses quantités de matière organique et pour détruire le réseau de galeries des rongeurs.



2 - Rouler avant le semis :

pour rappuyer et égaliser le sol avant le passage du semoir.

3 - Semis :

avec un semoir en ligne (1 à 2 cm de profondeur, 25-30 kg/ha) ou à la volée.

4 - Rouler systématiquement après le semis :

si au premier passage de rouleau (cultipacker), le terrain n'est pas assez rappuyé, faire un deuxième passage croisé. Le but est de favoriser le contact terre - graines.

5 - Surveiller la levée :

en cas d'apparition de mauvaises herbes pérennes (rumex), un désherbage localisé de rattrapage peut être réalisé avec un produit homologué.

Pour la remise en état des prairies, il est conseillé :

-d'intervenir tôt au printemps sur une végétation rase dans le cas d'un sur-semis (viser les 250°C de cumul. Se référer à nos bulletins Info-prairies Cantal sur www.cantal.chambagri.fr),

-de mettre la priorité sur les parcelles les plus touchées (avec plus de 50 % de terre) et qui tiennent une place importante dans le système fourrager. Les prairies peu touchées sont capables de se régénérer plus vite d'elles-mêmes.

Le sur-semis de printemps doit se faire au démarrage de la végétation (au moment où les prairies commencent à reverdir). Viser début mars à 300 m d'altitude jusqu'à fin avril à 1000 m. Dans tous les cas, il faut semer avec un minimum de chaleur pour que les graines puissent germer rapidement.

Choix des espèces

Après une pullulation de campagnols

Choisir des espèces qui vont couvrir rapidement le sol (Ray-Grass Italien alternatif) et des espèces qui s'implanteront plus lentement mais qui pourront assurer la pérennité de la prairie (Dactyle). Enfin, c'est l'occasion d'ajouter du trèfle blanc aux prairies abîmées (choisir des variétés agressives).

Pour des sols plus séchants	Ray-Grass Italien alternatif - 5 à 7 kg/ha + Ray-Grass Hybride - 7 à 9 kg/ha + Dactyle - 9 à 11 kg/ha + Trèfle blanc - 3 kg/ha
Pour des sols plus frais, favorables au ray-grass anglais	Ray-Grass Italien alternatif - 5 à 7 kg/ha + Ray-Grass Anglais demi-précoce - 7 à 9 kg/ha + Dactyle - 9 à 11 kg/ha + Trèfle blanc - 3 kg/ha

Pour le choix des variétés à utiliser, des fiches conseils sont disponibles auprès de vos différents prescripteurs. Le sur-semis au printemps peut être réalisé sous couvert de 80 kg/ha d'avoine de printemps.

Résultats d'essais sur le sur-semis

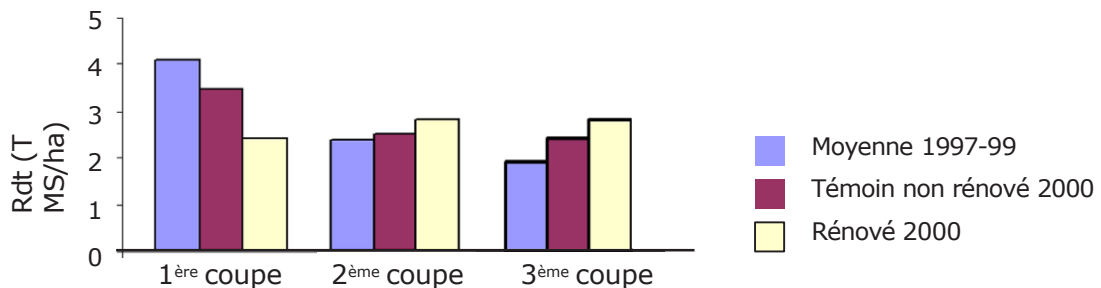
Source : INRA Laqueuille en 2000

Contexte :

Au printemps 2000, un sur-semis a été réalisé sur la moitié des parcelles dégradées par les campagnols terrestres avec un mélange RGI 6 kg + RGH 10 kg + Dactyle 10 kg + TB 3 kg. La fertilisation azotée était de 40 UN pour la première coupe et de 30 UN pour les coupes suivantes.

Les mesures de rendements de l'année 2000 ont ensuite été comparées à celles obtenues entre 1997 et 1999 (avant les dégâts de campagnols)

Résultats :



L'effet dépressif du sur-semis observé sur le rendement de la première coupe peut s'expliquer par un niveau d'engazonnement initial plus faible sur la partie rénovée (hétérogénéité des dégâts, mauvaise valorisation de l'azote), la date du semis, ou le passage du semoir (en 2 fois) qui a pu gêner la prairie en place.

Sur les 2^{ème} et 3^{ème} coupes, le rendement est plus élevé dans les parcelles rénovées.

Les parcelles ressemées sont composées d'une végétation de meilleure qualité par rapport aux parcelles non ressemées où des adventices ont comblé les zones de terre.

Document modifié le : 20 janvier 2022

Contact :

Christophe Chabaliér Tél : 04 71 45 60 51

christophe.chabaliér@cantal.chambagri.fr

Pôle développement économique

www.cantal.chambagri.fr

